Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 41 (1903)
Heft: 18

Artikel: Le feu de joie de Mollens
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-200099

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

41me ANNEE. — N° 18. FONDÉ EN 1861 PAR LOUIS MONNET ET H. RENOU Samedi 2 mai 1903.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.
Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg, St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall, Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements.
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE
SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr 2,50
ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.
Les abonnements datent des 1er janvier, 1er avril, 1er juillet et 1er octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES
Canton: 15 cent. — **Suisse:** 20 cent.
Etranger: 25 cent. — **Réclames:** 50 cent.
la ligne ou son espace.
Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Les personnes qui prendront un nouvel abonnement dès le 1er avril *recevront* **gratuitement** *la* collection *des numéros du* CONTEUR *parus depuis le* 1er janvier.

BUREAU DU CONTEUR VAUDOIS
Ruelle Saint-François (maison de l'imprimerie Vincent).

Ah! si nous voulions.

Ah! si nous le voulions, quel joli ménage nous ferions dans notre Suisse romande.

Genevois, Neuchâtelois, Fribourgeois, Jurassiens bernois, Valaisans et Vaudois, ne sommes nous pas une petite famille au sein de la grande famille helvétique, une famille bien caractérisée et dont les membres, quoiqu'ils en disent, ont beaucoup de points de ressemblance?

Mais, voilà, au lieu de chercher et de cultiver ces points communs, susceptibles d'affermir notre union, nous semblons prendre un malin plaisir à exagérer réciproquement les quelques différences de caractère et de tempérament, qui, seules, nous distinguent les uns des autres.

Qu'un conflit d'intérêt surgisse soudain, — ils sont inévitables entre proches voisins — les mots aigre-doux, les épithètes malveillantes, les suspicions précèdent invariablement les tentatives de conciliation et la recherche d'un terrain d'entente, qu'on finit presque toujours par découvrir. On se raccommode alors, jusqu'à ce que ça recommence. Il y a des personnes qui prétendent que rien n'est favorable à une bonne amitié comme ces petites brouilles périodiques, qui obligent à une réconciliation; on ne s'en aime que mieux après chaque crise. Hum!... hum!... à notre avis, c'est un moyen auquel il ne faut pas recourir trop fréquemment.

Loin de nous la pensée d'élargir le fossé que la différence de langue devait inévitablement créer entre nos confédérés de la Suisse allemande et nous. Ce fossé diminue tous les jours et nous sommes les premiers à nous en réjouir. Mais il est certaines choses auxquelles, nous tous, romands, tenons particulièrement, et que nous avons le droit et aussi le devoir de sauvegarder. Ne serait-ce que dans ce dessein, une union plus intime des cantons romands est désirable, d'autant, nous le répétons, qu'elle n'est pas si difficile. Nous n'en voulons pour preuve que la célébration du Centenaire, par la colonie vaudoise de Genève. Là, MM. Etier, conseiller d'Etat vaudois, et Didier, conseiller d'Etat genevois, se sont dit, et très sincèrement, des choses fort aimables et spirituelles, sans penser plus à la Faucille et au Frasne-Vallorbe que s'il n'en avait jamais été question.

Mais, laissons la parole au *Lien vaudois* pour nous conter, en quelques mots, ce que fut cette fête charmante.

* * *

Comme chez soi.

Le premier acte, le solennel, s'est passé au Victoria-Hall. A deux heures de l'après-midi la salle est bondée. Des gamines, au minois éveillé, ornées des couleurs cantonales, se faufilent un peu partout et distribuent les cocardes, les décorations et les cartes postales.

L'assistance est fort mélangée; toutes les classes sociales se confondent; il n'y a là ni riches, ni pauvres; il n'y a que des Vaudois. Côte à côte se pressent des ouvriers, des campagnards, des gens de bureau, des écrivains, des artisans, des médecins, des négociants, des savants, même des professeurs à l'Université.

La musique de Landwehr prend possession de la scène. Après un morceau de musique, M. le pasteur Gaillard prononce une invocation patriotique que l'on entend debout, tout comme à l'église.

Sous la direction de Jaques-Dalcroze, de fraîches voix enfantines chantent la patrie et la liberté. Le récit historique, dit par M. Gaillard, les vers de M. H. Correvon, les romances chantées par M. Grivel et par M. Pasche, le chœur des *Chants du pâtre*, par l'*Echo vaudois*, le *Souvenir de Patrie* de Hugo de Senger, qui a trouvé en Mme Fournier-Bartens, une Vaudoise, une interprète charmante; le grand air de Guillaume-Tell, chanté par Mlle Crausaz, toujours une Vaudoise. Ensuite exécution de la cantate du Centenaire vaudois, de Ch. Romieux, paroles de H. Cuendet (encore un Vaudois), accompagnée au piano par M. H. Durieu, ingénieur.

La Landwehr est infatigable. M. Pasche et M. Grivel, M. et Mme Fournier, Mlle Crausaz, charment tous une fois de plus. Jean-Louis (M. Brélaz), adresse ses recommandations, en bon patois du Jorat, à ceux qui voudraient échanger l'*otho* et *lo paito* contre les délices de la grande ville. Entre temps la bande enfantine de Jaques-Dalcroze ne chôme pas. Pour terminer, l'*Effeuilleuse* et l'*Echo vaudois* exécutent, avec le concours de l'orgue, la cantate de Dénéréaz, l' « Indépendance vaudoise ».

Tout le monde debout! Soutenue par la Landwehr, l'assistance entonne le cantique suisse. L'effet est saisissant.

* * *

A table.

La seconde partie se passe dans les locaux de l'Arquebuse, tenu par le vaudois Vidoudez. Comme de juste il y a banquet. Menu excellent.

M. Brélaz, président du Cercle vaudois, salue les invités, soit les représentants du Conseil d'Etat vaudois, celui du Conseil d'Etat de la République et canton de Genève, et celui de la ville de Genève. M. Dumur et M. Lucien Renevier occupent successivement le siège du major de table.

M. Etier, conseiller d'Etat du canton de Vaud, apporte aux Vaudois de Genève les saluts de leurs compatriotes. Il est heureux de célébrer le Centenaire une fois de plus sur terre genevoise, en présence de bons confédérés. Il fait une heureuse allusion aux liens d'amitié qui, de tous temps, ont existé entre Genève et Vaud, et que ne peuvent dénouer les petites querelles économiques dont de bons voisins sont coutumiers. M. Etier porte son toast à la Suisse, la mère commune de tous les cantons.

M. Didier, président du Conseil d'Etat de Genève, dans un discours charmant, couvre de fleurs le canton de Vaud et les Vaudois de Genève. Genève, dit-il, est heureuse d'avoir au fédéral l'appui constant du grand canton romand; elle est heureuse, aussi, d'avoir dans ses murs, pour lutter contre l'élément étranger, cette forte famille vaudoise, composée de gens honnêtes et travailleurs. Si parfois surgissent des nuages entre les deux cantons voisins, ils se dissipent facilement sous le souffle du patriotisme. Vive le canton de Vaud, vive la colonie vaudoise, s'écrie M. Didier.

M. Weber, ancien pasteur, né à Genève, mais bourgeois d'honneur de Rossinières, porte en termes vibrants le toast à la patrie.

M. Pricam, conseiller administratif, ne se trouve pas du tout dépaysé au milieu des Vaudois, étant lui-même ressortissant de Ste-Croix. Son collègue Piguet étant du Chenit, et son autre collègue Renaud étant de Pizy, la majorité du Conseil administratif de la ville de Genève est bel et bien vaudoise. Du reste, à Genève, les Vaudois sont chez eux; ils sont douze mille et constituent ainsi la seconde ville du canton de Vaud. Le spirituel conseiller continue sur ce thème; c'est plaisir de l'entendre.

Les discours officiels étant dits, restent les productions diverses. Signalons, au hasard, Mlle Crausaz, les dames de l'*Effeuilleuse*, M. et Mme Fournier, M. et Mme Jaques-Dalcroze, M. Burnet, fils, MM. Saillet et Deffaud, M. Brélaz, M. Bise, M. Pasche et M. Vidoudez fils, M. Loup, M. Desplands.

Vivent les Vaudois de Genève!

Le feu de joie de Mollens.

On a brûlé pas mal de bois de sapin dans le canton de Vaud, les 13 et 14 avril au soir, pour célébrer le centenaire de notre souveraineté nationale. Dans toutes les communes flambaient d'immenses feux de joie. C'était à qui allumerait la plus belle fournaise. Mollens s'est particulièrement distingué On y a réduit en cendres un monceau de cinq cents fagots.

Le lecteur du *Conteur* de qui nous tenons la chose ajoutait que l'emplacement choisi pour cet embrasement était un terrain appartenant à madame la syndique, ce qu'il disait ainsi: « No z'ein allumà noutron fu su la fenna ào syndico. »

Michel au paradis.

Michel était un de ces bons garçons à tout faire, comme on en voit encore dans quelques villages vaudois et, en particulier, dans le Jorat.

S'agissait-il de couper un peu de bois, de racler une allée, de faire une commission, comme d'aller faire inscrire un veau chez l'inspecteur, chercher le vétérinaire, la sage-femme ou le médecin, les espices, le trabetset ou la seringue pour faire boucherie, c'était toujours Michel par ci, Michel par là. On ne pouvait plus se passer de ce pauvre Michel, que les gens du village se passaient comme la chaudière à distiller.

Un jour, M. le ministre l'aborde et lui dit:

— Eh bien! Michel, ça va-t-il cet hiver? Etes-vous content, cette fois?

— Mon té, on a toujours bien à faire, lui répond Michel. Pour dire qu'on est malheureux, on ne peut pas dire qu'on est malheureux; mais c'est toujours la même chose.

— Oui, ajoute le pasteur, sans doute; mais songez que vous voilà déjà âgé et que bientôt vous trouverez au paradis le repos que vous méritez.